



ENTRE VOUS ET NOUS

Notre situation dans le VAR

Suite à la décentralisation, le **SGPEN** a rejoint le syndicat **CGT du Conseil Général du Var** en 2011, c'est ainsi que la **section TOS** a été officialisée.

Nos actions

Le travail effectué depuis 2003 ainsi que le suivi du protocole d'accord et ses avancées font toujours parties de nos priorités. Nous sommes très vigilants quant à son respect.

Pour rappel :

- L'augmentation de l'IAT
- Titularisation des précaires
- Organisation du temps de travail
- Création d'une équipe mobile de remplacement

Sont issus des revendications portées et défendues par la CGT. LA LISTE EST LOIN D'ETRE EXAUSTIVE.

Des négociations sont toujours en cours, notamment sur les tickets restaurants ainsi que sur l'organisation globale de l'équipe mobile de remplacement.

Nous nous engageons à faire le tour des établissements afin de vous rencontrer.

Vos contacts

Secteur Haut Var :	Jean Marie MOMPERT Eric FAIVRE	06 83 83 85 67 06 15 73 43 30
Secteur TOULON :	Philippe BALAN Philippe STREMEZ	06 79 71 11 69 06 10 10 87 12
Secteur HYERES :	Antonio LOPEZ	06 81 66 82 64

Bulletin de contact et de syndicalisation à la CGT

NOM : Prénom :

Adresse :

Mail : Tel :

Syndicat C.G.T. des Personnels du Conseil Général du Var
390 Avenue des Lices - Toulon

Téléphone : 04.83.95.05.93 - Fax : 04.83.95.00.80 - Mail : scgt@cg83.fr

Tous ensemble

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Déroulement du 13 au 20 octobre 2011

Les personnels TOS détachés auprès des établissements d'enseignement doivent voter **2 fois** :

1. Elections à la commission Administrative paritaire Nationale des Adjoints Techniques des Etablissements d'Enseignement

Principal 1 ^{ère} classe 2 titulaires, 2 suppléants	1 ^{ère} classe 3 titulaires, 3 suppléants
1. M. ALCUYET Patrick Lycée Louis de Foix Bayonne (64)	1. M. BENASSY Christian Lycée Bernard Palissy Agen (47)
2. M. TEOBALDI Michel Lycée Pierre et Marie Curie Menton (06)	2. M. CANU François Collège Rocher du dragon Aix en Provence (13)
3. M. QUINZANOS-Y-DIAZ Luis Lycée Emile Combes (33)	3. M. GOMES Joseph Collège Lakanal Foix (09)
4. M. GOMEZ Jean-Jacques Lycée Massena (06)	4. M. PRETALIA Pierre Lycée Hôtelier Grenoble (38)
	5. M. MOUTON Pierre Collège Jacques Prévert Marseille (13)
	6. M. DEHEZ Bernard Lycée Jean Garnier Morcenx (40)

Principal 2 ^{ème} classe 2 titulaires, 2 suppléants	2 ^{ème} classe 4 titulaires, 4 suppléants
1. M. CAUISSEMILLE Michel Collège Malraux Marseille (13)	1. M. FAYET Michel Collège Jean Moulin Artix (64)
2. M. PEREIRA DA SILVA Emmanuel Lycée Nicolas Bremotier (33)	2. Mme KALADJIAN Céline Lycée Marie Madeleine Fourcade Gardanne (13)
3. M. PERRIN Michel Lycée Jean Perrin Marseille (13)	3. M. LICART Yves Lycée Haroun Tazieff St Paul les Dax (40)
4. M. ETCHEVERRY Marc Lycée Nicolas Bremotier (33)	4. Mme GUEDOUAR Salima Collège Val d'huisne Le Mans (72)
	5. Mme MEGHAR Audrey Lycée Saint Exupéry Marseille (13)
	6. Mme MORA Jeanne Lycée Haroun Tazieff St Paul les Dax (40)
	7. M. COUSTON Yves Lycée Frédéric Mistral Avignon (84)
	8. M. CANU Denis Lycée Mignet Aix en Provence (13)

2. Elections

à la commission Administrative paritaire académique des Adjoints Techniques des Etablissements d'Enseignement Académie de Nice.

Principal 1 ^{ère} Classe	
1 - Mme DELOY Dominique	Lycée International, Sophia Antipolis (06)
2 - M GOMEZ Jean-Jacques	Lycée Masséna, Nice (06)

1 ^{ère} Classe	
1 - Mme DALLONI Renée	Collège J.H Fabre, Nice (06)
2 - M BALAN Philippe	Collège la Marquisanne, Toulon (83)
3 - M ANDOUARD Alain	LP Claret, Toulon (83)
4 - M MASSA Dominique	Lycée Thierry Maulnier Nice (06)

2 ^{ème} Classe	
1 - M LOPEZ Antonio	Collège Joliot Curie, Carqueiranne (83)
2 - Mme PIRES Maria	Collège de l'Archet, Nice (06)
3 - M MOMPERT Jean-Marie	Collège Leï Garrus, St Maximin (83)
4 - Mme GASTALDO Nadège	Lycée du Parc Impérial, Nice (06)

ATEE

La CGT propose

- La garantie du pouvoir d'achat
- L'augmentation du point indiciaire afin de rattraper le contentieux salarial 2000-2011
- Une refonte ambitieuse de la grille apportant des augmentations de salaire significatives à tous
- La reconnaissance et l'harmonisation des qualifications
- Le déblocage des carrières et des promotions
- Le minimum Fonction publique à 1700 Euros
- La titularisation de tous les précaires

ATTENTION élections par vote ELECTRONIQUE

Entre le 13 et le 20 octobre 2011

Pour récupérer votre mot de passe dès maintenant et impérativement avant le 13 octobre

Se connecter à <http://www.education.gouv.fr/electionspro2011>

- Cliquez sur « obtenir mon mot de passe »

Pour voter à partir du 13 octobre

Se connecter à <http://www.education.gouv.fr/electionspro2011>

- Cliquez sur « accéder à mon espace électeur »
- Saisissez votre NUMEN + les chiffres 6 et 7 de votre N° de sécurité sociale (c'est le N° du département de naissance)
- Cliquez sur la rubrique « je vote »
- Saisissez votre identifiant de vote et votre mot de passe
- Participez aux scrutins qui vous sont ouverts

Tous ensemble